



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 1441

Texte de la question

DISPOSITIF DES CONTRATS AIDÉS

M. le président. La parole est à M. Bernard Perrut, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Bernard Perrut. Ma question, à laquelle je souhaite associer Mme Bérengère Poletti, s'adresse à M. le secrétaire d'État chargé de l'emploi.

M. Bernard Roman. Il n'est pas digne de répondre ! C'est honteux :

M. le président. Monsieur Roman, je vous en prie !

M. Bernard Perrut. Les jeunes sont les premières victimes du chômage dans cette période de crise, en particulier ceux qui entrent cette année sur le marché du travail et qui, du fait du ralentissement économique, se heurtent à de sérieuses difficultés pour accéder à un premier emploi. En effet, beaucoup d'entreprises gèlent leurs embauches.

Cette situation est évidemment inquiétante pour les jeunes, qui veulent pouvoir vivre du fruit de leur travail et pour leurs familles, qui les soutiennent souvent financièrement. C'est aussi un risque pour notre pays, parce que les jeunes sont un atout essentiel en matière de compétitivité. Le Président de la République a présenté, il y a deux mois, un plan ambitieux en direction des jeunes, avec une préoccupation : éviter les fausses solutions à court terme ou la construction de nouvelles procédures trop complexes. Il a aussi affirmé deux principes : d'abord s'appuyer sur ce qui fonctionne en matière d'emploi des jeunes, notamment l'alternance ; et travailler ensuite avec l'ensemble des acteurs - missions locales, acteurs économiques, partenaires sociaux, collectivités locales.

Monsieur le secrétaire d'État à qui s'adressent les mesures annoncées par le Président de la République ? Où en sommes-nous quant à leur mise en oeuvre effective ? Je pense notamment aux contrats aidés. Vous avez en effet signé, il y a quelques jours, le premier contrat d'accompagnement passerelle en France.

(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)

M. le président. La parole est à M. Laurent Wauquiez, secrétaire d'État chargé de l'emploi. *(Huées et claquements de pupitres sur les bancs du groupe SRC.)*

M. Bernard Roman. C'est un menteur !

M. le président. Je vous en prie ! Seul M. le secrétaire d'État a la parole !

M. Laurent Wauquiez, *secrétaire d'État chargé de l'emploi*. Monsieur Perrut, en matière d'emploi des jeunes on voit du côté droit de l'hémicycle une attitude constructive, mais du côté gauche, c'est bien différent.

(Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)

En matière d'emploi des jeunes, vous avez raison, nous sommes lancés dans une course contre la montre. Elle nécessite un peu plus de mobilisation constructive de l'ensemble des élus.

Au mois de septembre, les jeunes qui auront fini leurs études et qui rechercheront un emploi risquent de se trouver en grande difficulté. Le Président de la République a annoncé un train de mesures sur ce point.

Le travail réalisé avec Christine Lagarde et Martin Hirsch a consisté à adopter, le plus rapidement possible, tous les décrets afin de nous doter des outils opérationnels, pour que, dès la rentrée, nous puissions accompagner, le mieux possible, les jeunes dans cette période difficile. Nous avons essayé de nous appuyer sur des mesures simples et efficaces - ainsi l'alternance et l'apprentissage. Nous avons essayé de mieux accompagner les petites entreprises de moins de cinquante salariés quand elles prennent des apprentis.

Je pense également aux formations qui doivent être consacrées aujourd'hui à des jeunes bloqués dans une impasse, afin de leur permettre de rebondir et de lutter contre le décrochage scolaire.

Monsieur Perrut, vous avez été le premier maire à signer un contrat passerelle, un contrat aidé dans le secteur marchand et non marchand, permettant ainsi d'éviter que nos jeunes se retrouvent sans emploi et que leurs diplômes soient dévalorisés.

Sur le terrain, comme nous l'avons fait à Villefranche, la semaine dernière et comme nous le ferons cette semaine à Marcq-en-Baroeul chez Bernard Gérard, nous nous attachons à mobiliser l'ensemble des partenaires, pour travailler avec les entreprises, avec les régions, avec les responsables de l'alternance et de l'apprentissage, avec tous les élus locaux. Il s'agit de faire en sorte que chacun s'approprie ses outils, pour que nous puissions, dans les deux mois qui viennent, mettre le plus de dispositifs sur la table. Notre but est de faire en sorte que nos jeunes ne restent pas sur le bord de la route durant cette période et que cette génération ne soit pas sacrifiée par la crise. Je vous remercie, monsieur Perrut, d'avoir su montrer la voie. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1441

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Emploi

Ministère attributaire : Emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 juin 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 24 juin 2009